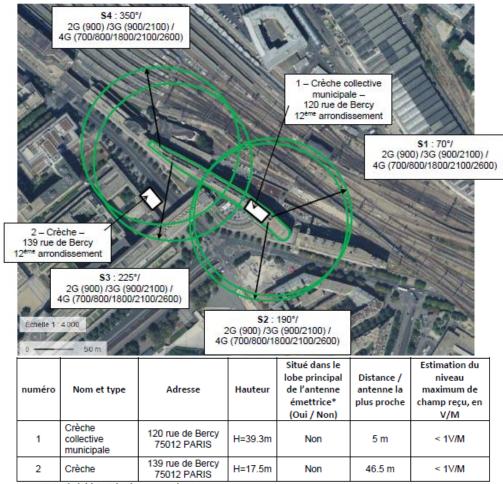
Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

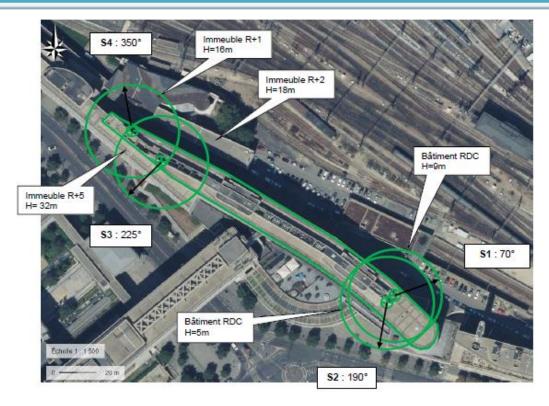
Informations générales :						
Opératour		Arrdt	12 ^{ème}			
Opérateur Nom de site	Orange GARE_DE_LYON_BIS	Numéro	80187U8			
Adresse du site	120, rue de Bercy	Hauteur	R+8 (39,37 m)			
Bailleur de l'immeuble	Ministère	Bureaux				
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)					
Complément d'info	Complément d'info Installation de huit antennes dont quatre inactives sur quatre azimuts.					
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ? Oui (DP)					
	Calendrier de suivi du dossier					
Date d'enregistrement à l'A	enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)					
Date d'envoi de la fiche de	synthèse à la Mairie d'arrondissement		24/06/2020			
Date limite de réponse de l	onse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)					
Historique et contexte						
Objet de la demande						
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.					
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de huit antennes dont quatre inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 70°,190°, 225° et 350°.					
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 7° et 11°			
Estimation	70° et 190° < 3 V/m ; 225° et 350° < 2 V/m	Vis-à-vis (25m) Néant				
Divers						
Incidence visuelle						
Intégration antennaire	L'opérateur projette l'aménagement d'un nouveau relais radio. Il se compose de 8 antennes panneaux – 4 antennes actives et 4 antennes inactives.					
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.					
Hauteur antennes/sol	38,37 m pour les actives 38,77 m pour les inactives					
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :					
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable			
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis						

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 31.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 225°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m la hauteur correspondante est de 28 50m



	Azimut 70°	Azimut 190°	Azimut 225°	Azimut 350°
Niveau	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	Entre 1 et 2 V/m	Entre 1 et 2 V/m
maximal				
Hauteur	31.50 m	31.50 m	25.50 m	28.50

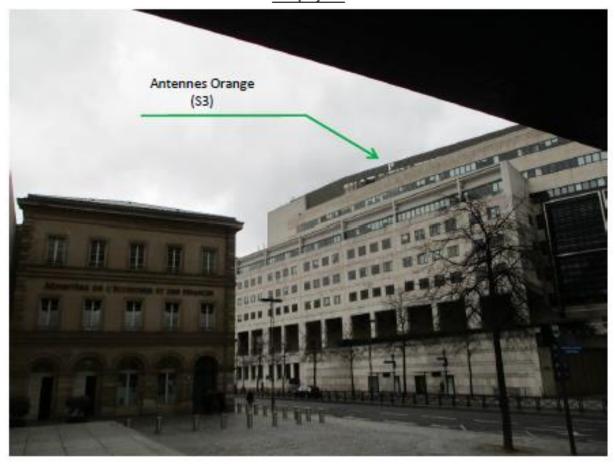
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté:



Vue des Azimuts

Azimut 70°



AZIMUT 190°



AZIMUT 225°



АZIMUT **350°**

